



Avec ce diaporama, on pourrait facilement citer Audiard : **" le langage des chiffres à ceci de commun avec le langage des fleurs, on leur fait dire ce que l'on veut. Les chiffres parlent, mais ne crient jamais... "**

Au contraire des agents de la DGFIP , qui voient leur nombre diminuer et les missions réformées, les structures déplacées et quittent de plus en plus la DGFIP, las de tant de réformes et d'inconsidération.

La première partie des documents correspond à une litanie de chiffres sans réelle analyse.

Nous notons néanmoins que l'on passe d'une structure pyramidale à une structure en amphore, signe indéniable de l'effritement de la base, celle qui sert de réelle point de contact avec les usagers. Il est clair que le Secteur Public Local a contribué à hauteur de 47 % dans les suppressions d'emploi. La fusion DGI et DGCP ainsi que le NRP avaient bien comme seuls buts de supprimer des

emplois et de réduire l'implantation des deux administrations sur le territoire.

Concernant votre soi-disant spécialisation des métiers nécessitant un plus grand nombre de B et de A dans les années à venir, plus qu'une spécialisation, il s'agit d'un transfert des travaux d'assiette de la DGFIP vers les contribuables.

Ceux-ci deviennent acteurs de l'assiette de leurs taxes et impôts, sans le moindre cachet mais avec des amendes à la clé s'ils ne remplissent pas leurs obligations ... Quelle logique de service public là-dedans ?

Concernant votre analyse sur l'attractivité en baisse des métiers nous notons que vous vous gardez de tirer la moindre hypothèse sur cette baisse d'attractivité :

☐ Pensez-vous que les attaques répétées des médias et des politiques envers les fonctionnaires et leur statut y soient pour quelques choses ?

☐ Pensez-vous que les promesses électorales de supprimer toujours plus de fonctionnaires soient une bonne incitation à entrer dans la fonction publique ?

☐ Pensez-vous que vous iriez travailler dans une « entreprise » qui n'a pas augmenté ses salaires depuis 10 ans ?

☐ Enfin, pensez-vous qu'une « entreprise » en perpétuelle restructuration et qui réduit sans cesse le nombre de ses implantations soient réellement attractive ?

Pour la CGT Finances Publiques la perte d'attractivité est bien présente.

Le taux de rupture conventionnel, le plus fort de toutes les grandes administrations d'État, marque cette perte d'attractivité mais aussi l'envie de la quitter.

C'est à ces problèmes qu'il faut répondre avant de lancer des campagnes très ciblées pour recruter de nouveaux collègues. Votre méthode de comptage Facebook pour mesurer l'attractivité de la DGFIP reflète le total mépris de l'administration pour toutes les personnes éloignées de ces chers réseaux sociaux celles qui ont pourtant le plus besoin d'elle.

Pour la CGT Finances Publiques, l'emploi de contractuel doit se faire, comme le prévoit les textes, sur des besoins ponctuels et non sur le remplacement de postes laissés vacants suite au faible nombre de recrutement.

Pour conclure, nous nous étonnons du peu d'attention portée au sein de ce GT aux spécificités de la population DGFIP (sexe, âge d'entrée ...) et qu'une telle litanie de chiffre sur le passé s'accompagne d'aussi peu de propositions concrètes pour l'avenir ...

[Télécharger dl_gpecc_cm_23_11_21.pdf](#) (249.77 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[GT 2021](#)

[Vos droits](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

